



laPetiteGazette de Seraing

Juillet 2020

Rejoignez-nous sur www.seraing.be ou sur facebook.com/villedeseraing

Le mot du Bourgmestre

**Chères Sérésiennes,
Chers Sérésiens,**

Cet édito de juillet est avant tout l'occasion pour moi de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous de bonnes vacances d'été.

Comme vous pourrez le découvrir dans les pages dédiées à la Ville de Seraing, et malgré la période de confinement, les services ont continué à mener à leur terme de nombreux projets afin de faire de Seraing une ville encore plus agréable à vivre.

Ainsi, un parc flambant neuf vient d'être ouvert à Bonnelles dans lequel vous trouverez un équipement qui ravira les

grands comme les petits. Nous continuons ainsi la concrétisation du Master Park qui, pour rappel, a pour objectif d'assurer à chaque habitant de notre ville de disposer d'un parc à moins de 10 minutes à pieds de son domicile. Toujours dans le domaine récréatif, nous avons décidé que notre piscine olympique restera ouverte jusqu'en août 2021.

Du point de vue de la propreté, des caméras temporaires mobiles vont être installées sur l'ensemble du territoire de la Ville. Ces caméras seront essentielles pour lutter contre le fléau que constituent les

dépôts clandestins. Pour rappel, le dépôt d'immondices sur la voie publique est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 350 euros.

Enfin, dans l'hypothèse d'un épisode de fortes chaleurs, nous réactivons comme chaque année le plan canicule.

Par ailleurs, il me serait difficile de ne pas évoquer la situation sanitaire. Si la période estivale est propice à la convivialité, il nous faudra toutefois cette année refréner nos ardeurs et redoubler de prudence dans nos contacts sociaux. En effet, sans parler d'une réémergence épidémique, nous constatons

dans les pays voisins une multiplication des foyers infectieux.

Chez nous, on remarque une hausse du nombre de personnes infectées. Dans ce contexte, je ne peux que vous demander de respecter le plus strictement possible les gestes barrières et la distanciation sociale.

Permettez-moi pour conclure ces quelques lignes de citer un proverbe espagnol, « *la prudence ne prévient pas tous les malheurs, mais le défaut de prudence ne manque jamais de les attirer.* »

Puissions-nous faire nôtre cet adage.



**Votre Bourgmestre,
Francis Bekaert**

Le parc de Bonnelles à nouveau accessible à la population !

La Ville de Seraing poursuit le développement de son Master Park et ouvre officiellement le parc de Bonnelles à la population.

Bonne nouvelle ! La Ville de Seraing, à l'initiative de son Bourgmestre, Francis Bekaert, en étroite collaboration avec son Collège et plus particulièrement l'Echevine du Développement territorial, Déborah Gérardon, annonce que le parc de Bonnelles est accessible à la population depuis le vendredi 3 juillet.

Avec l'arrivée des beaux jours, les autorités locales souhaitaient véritablement donner la possibilité aux citoyens de profiter d'un nouvel espace vert de qualité, entièrement réaménagé par les services compétents dans le cadre du projet du Master Park.

Situé entre la rue de Fraigneux et la rue Solvay, bordant le cheminement réservé aux cyclistes et aux piétons, ce site de 4000 m² dispose dorénavant de



OUVERTURE DU NOUVEAU PARC DE BONCELLES

La Ville de Seraing poursuit le développement de son Master Park et ouvre officiellement le parc de Bonnelles à la population.

nombreuses plantations, d'une placette avec son barbecue, d'un espace de fitness, d'une aire de jeux pour enfants ainsi que d'un potager collectif.

Ce dernier est d'ailleurs mis librement à disposition des citoyens. Les personnes qui le souhaitent sont donc invitées à se rendre sur le site et à venir planter gratuitement quelques légumes ou aromates pour cuisiner !



**Échevinat
du développement territorial
et commercial**

Déborah Gérardon

Urbanisme,
Développement territorial,
Bureau technique,
Commerce, Entreprises, Mobilité

Le plan canicule activé à Seraing : distribution de bouteilles d'eau gratuite au service du RAS

En raison des températures élevées attendues durant les prochains jours, la Ville de Seraing a décidé d'activer son plan canicule.

La Ville de Seraing, à l'initiative de son Bourgmestre, Francis Bekaert, en étroite collaboration avec son Collège et

plus particulièrement avec le Président du CPAS, Eric Vanbrabant, a de nouveau activé son plan canicule le 15 juin dernier.

Annuellement mis en place durant la période estivale, ce plan canicule a pour objectif de prodiguer des conseils



pratiques et de renseigner des endroits utiles à visiter pour la population.

Jusqu'au 31 août prochain, les personnes qui le souhaiteront pourront d'ailleurs recevoir gratuitement des bouteilles d'eau distribuées par le service Réaction Action Solution (RAS) du CPAS.

Pour ce faire, les citoyens devront se rendre au service du **RAS**, situé au numéro 400 de l'avenue du Centenaire à 4102 Ougrée (4^e étage), du lundi au vendredi de **9h00 à 12h30** et de **13h30 à 16h30** (l'accès au service du RAS se fait uniquement sur rendez-vous par téléphone au

+32 (0)491 34 43 34 ou **+32 (0)4 385 91 87** ou par mail via l'adresse **ras@seraing-cpas.be**).

Pour de plus amples informations, ils peuvent former le 0800/113.14



Président du C.P.A.S
Eric Vanbrabant
C.P.A.S., Affaires sociales, Santé

Avis d'adjudication

L'administration communale informe qu'elle procédera le 28 août 2020 à 14h, en ses locaux sis Place Kuborn, 5, 4100 SERAING, à l'adjudication des emplacements réservés en face du stade communal de football, rue de la Boverie, pour la vente de frites, hot dogs, articles de sports, etc. et ce, pour la saison 2020-2021 (du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021).

Pour tout renseignement, s'adresser au service des taxes (tél : **04/330.85.33 - 04/330.85.49**)

Les autorités mettent en garde les propriétaires d'animaux contre les épillets

Les épillets ont fait leur grand retour au printemps et seront de plus en plus nombreux cet été. A cette occasion, la Ville de Seraing appelle à la vigilance et souhaite rappeler les dangers causés par cet épi sec.

Avec le retour des beaux jours, un nouveau nuisible a fait son grand retour : les épillets. Cet épi sec est une partie de la fleur des graminées (une famille de plantes dont font notamment partie les céréales et les herbes) qui se détache de sa tige en séchant et qui peut « voyager » jusqu'à s'accrocher sur vos vêtements ou au poil de vos animaux de compagnie.

Si l'épillet n'a aucune conséquence pour l'homme, il représente un véritable danger pour les chiens et les chats. Il peut, en effet, s'incruster sous leur peau ou encore pénétrer leurs orifices et causer d'importants dommages pour leur santé.

Véritable fléau durant l'été, l'épillet est pourtant un danger auquel on pense peu. La Ville de Seraing, sous l'impulsion de l'Echevine en charge du Bien-Être animal, Julie Geldof, appelle donc à la vigilance et souhaite rappeler aux citoyens comment lutter contre cette dangereuse problématique.

Comment l'épillet menace-t-il votre animal ?

Lorsque l'épillet se loge au niveau des coussinets, l'animal peut commencer à boiter et présenter une rougeur que le maître pourra facilement constater.

L'épi sec peut ainsi poursuivre son voyage interne et provoquer un abcès chez l'animal. La plaie n'est toutefois pas toujours très bien visible, notamment après quelques jours.

Si l'épillet pénètre dans un orifice et qu'il poursuit son voyage interne, il ne peut alors être détecté que par le biais d'examen complémentaires, tels qu'une échographie, une endoscopie ou une fibroscopie. Cela peut imposer une anesthésie de l'animal.



Il peut s'insérer dans n'importe quel orifice:

- les oreilles et narines (très fréquemment);
- les yeux;
- la vulve chez la chienne;
- le fourreau chez le mâle;
- l'anus, les sacs anaux...

Quels symptômes peuvent vous alerter ?

- éternuements répétés, avec ou sans saignement de nez plus ou moins important;
- œil rouge, légèrement larmoyant;
- secouement de tête de manière répétée;
- léchages excessifs;
- fièvre;
- abcès.

Il ne faut pas sous-estimer tout signe ou attitudes anormales chez le chien ou le chat qui peuvent apparaître même si rien n'est visible à l'œil nu. Toutefois, il est important de souligner qu'un épillet n'est pas toujours la cause d'un com-

portement étrange. De plus, les symptômes cités ci-dessus ne sont pas spécialement propres à sa présence dans le corps de l'animal. Dans le doute, il est donc impératif de demander l'avis d'un professionnel et de consulter rapidement votre vétérinaire.

Comment soigner votre chien ? Quels sont les traitements possibles ?

La présence d'un épillet peut avoir de lourdes conséquences pour votre animal. Comme expliqué ci-dessus, il ne faut absolument pas perdre de temps et consulter le plus tôt possible un vétérinaire. Vous éviterez ainsi les complications pour la santé de votre chien et vous limiterez les frais de consultation.

Quels sont les risques de séquelles ?

Les séquelles causées par un épillet sont nombreuses :

- si l'épillet pénètre dans l'œil du chien, il peut altérer la cornée et provoquer un ulcère ;
- s'il entre par le nez, il peut atteindre les voies respiratoires et endommager les bronches, la trachée et les poumons;
- s'il pénètre par les oreilles de votre chien, il peut entraîner

une inflammation du conduit auditif provoquant une otite, ou encore perforer le tympan;

- s'il entre par les voies génitales, il peut entraîner une ulcération ou une vaginite chez une espèce féminine.

Il est donc essentiel d'agir rapidement. Pour ne rien arranger, l'épillet progresse très vite. En quelques jours, il peut avoir avancé au cœur des tissus et des organes de votre animal, causant toujours plus de dommages.

Quels sont les traitements possibles ?

Tout dépend de la localisation de l'épillet et de la rapidité de la prise en charge. Son retrait peut être très rapide et simple si vous consultez le vétérinaire à temps.

En revanche, s'il a commencé à faire des dégâts, des interventions plus ou moins importantes sont à envisager. De même, s'il est invisible, il faudra effectuer d'autres examens afin d'identifier la source du problème.

Un épillet qui pénètre entre les coussinets de votre chien peut être difficile à voir. En effet, il est possible que la plaie d'entrée se soit refermée et que seul un abcès soit visible ; celui-ci pourrait être dû à tout un tas de facteurs (blessure infectée, accroc, etc.). Dans ce cas, on ne pense pas toujours à suspecter un épillet, alors que ce dernier poursuit sa progression et ses ravages plus haut, dans la patte de votre chien.

Comment prévenir le danger de l'épillet ?

Il n'existe pas vraiment de solutions particulières, il faut simplement essayer de les éviter !

Pour ce faire, voici quelques conseils :

- lorsque vous vous promenez dans les champs ou à proximité d'herbes hautes, gardez votre animal en laisse ;
- après votre promenade, procédez à une inspection minutieuse de l'animal : la tête, les pattes, les organes génitaux, l'anus, le poil, les plis cutanés, etc ;
- soyez particulièrement vigilant si votre chien a les oreilles tombantes ;
- l'été, faites ou faites faire par le toiletteur une coupe appropriée. Préférez une coupe courte (surtout si votre chien a les poils longs ou frisés), retirez tous les nœuds qui se forment dans les poils, éliminez les poils des oreilles et des coussinets ;
- assurez-vous d'éliminer tous les restes de tonte et les herbes sèches de votre jardin, car les épillets sont souvent présents dans les hautes herbes et les pelouses;
- enfin, au moindre signe suspect, consultez rapidement votre vétérinaire.



Echevinat de la jeunesse et du bien-être animal

Julie GELDUF

Jeunesse • Bien-être animal
Participation citoyenne
Égalité des chances
Égalité homme-femme

La piscine olympique restera ouverte jusqu'en août 2021

Rouverte après plusieurs mois de travaux, la piscine olympique de Seraing sera accessible pendant encore un an avant une nouvelle fermeture pour travaux.

Fermé depuis le mois de septembre 2019 en raison d'importants travaux de rénovation, le site sportif sérésien a rouvert ses portes le 6 juillet dernier à la population, en imposant des

la situation de crise vécue durant plusieurs semaines suite à la pandémie de coronavirus.

Le chantier de rénovation, provisoirement

dures de bassin, consolidé le mur de support des plots, nettoyé la machinerie, remplacé les tuyauteries du chloromètre et des injecteurs de solutions utiles au bon fonctionnement

avec un remplacement des plexis des portes et la mise en place d'un bancontact (sans contact) aux caisses.

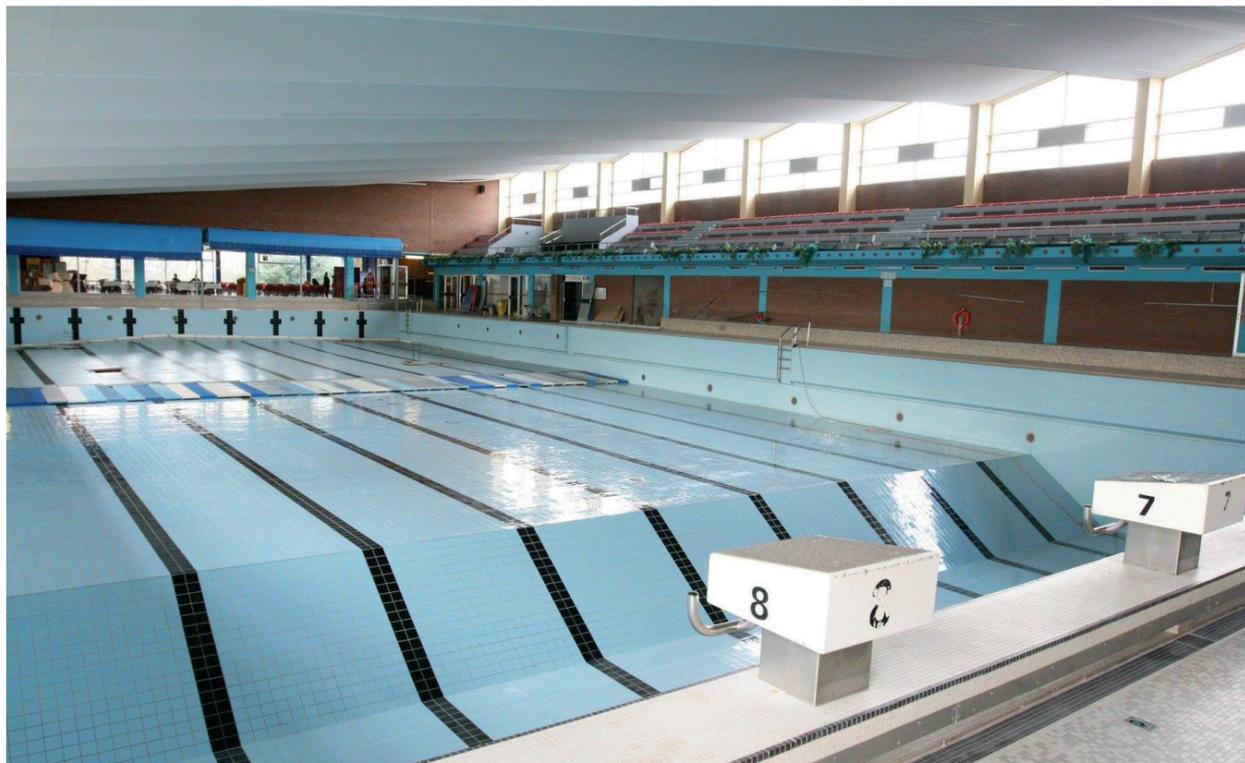
Et alors que la piscine olympique devait initialement rester ouverte deux mois avant de refermer ses portes pour finaliser la dernière partie des travaux (avec le remplacement du système de ventilation du bassin), les autorités sérésiennes ont décidé de procéder autrement.

La Ville de Seraing, sous l'impulsion de son Bourgmestre, Francis Bekaert, et de l'Echevin des Sports, Philippe Grosjean, a souhaité permettre aux clubs résidents et aux citoyens de pouvoir profiter des lieux pendant une saison complète et de refermer le site en août 2021 pour une période de trois mois avant de le rouvrir définitivement le 1er novembre 2021 par le biais de l'organisation d'une manifestation : « Piscine en fête ».

La première édition de cette nouvelle festivité prendra d'ores et déjà

place cette année, à savoir le 30 août prochain*, et proposera des animations sportives, des jeux de bain ainsi que des démonstrations, le tout couplé avec l'inauguration de fresques multiples sur l'intégralité des murs du bâtiment sportif.

*selon les mesures sanitaires de stricte application et en vigueur édictées au moment de cet événement suite à la pandémie de coronavirus que connaît actuellement la Belgique.



Bonne nouvelle à Seraing ! La population va pouvoir profiter de la piscine olympique plus longtemps que prévu. Celle-ci sera en effet accessible jusqu'au 1er août 2021.

conditions d'entrée précises à respecter pour le bien de ses usagers. La Ville de Seraing a tenu à le rendre à nouveau accessible aux citoyens au vu de la période estivale et de

stoppé, avance bien et a déjà permis à la piscine de faire en partie peau neuve. Les travailleurs ont déjà procédé aux changements de vannes complémentaires, réparé les bor-

de la piscine, relancé la cogénération, nettoyé les filtres d'eau usagés, remplacé les filtres, nettoyé la pulsion, finalisé la réparation du fond mobile et aménagé l'entrée de la piscine



Échevinat des sports et de la culture

Philippe Grosjean

Sport, Infrastructures sportives, Culture, Bibliothèques, Grands événements

Succès pour le tourisme à Seraing : une nouvelle date pour visiter les châteaux de Jemeppe

Dans le cadre du festival de la promenade de la Maison du Tourisme de Liège, une nouvelle visite guidée des trois châteaux de Jemeppe sera organisée le 29 août prochain.

Bonne nouvelle ! En dépit de la crise sanitaire liée au coronavirus, les activités touristiques organisées à Seraing, via le Syndicat d'Initiative, rencontrent un très beau succès auprès des citoyens.

Habitué à promouvoir le tourisme de la Cité du Fer depuis 1992, le Syndicat d'Initiative de la Ville de Seraing, présidé par l'Echevin du Tourisme, Alain Onkelinx, ne déroge une nouvelle fois pas à la règle. A l'occasion de l'été 2020, l'ASBL sérésienne invite les visiteurs locaux, ou non, à découvrir ou à redécouvrir le territoire de la Ville de Seraing via leur participation

à plusieurs activités : visites des châteaux de Jemeppe, randonnée, initiation à la pêche pour enfant, visite de lieux ou encore tree-hu-

succès est tel qu'une nouvelle date pour la visite des châteaux de Jemeppe a pu être ajoutée, en plus des 1^{er} juillet et 7 octobre (qui

organisée cette fois par la Maison du Tourisme de Liège, dans le cadre de son festival de la promenade, mais en collaboration étroite

de réservations pré-réalisables, le 29 août 2020 de 14h00 à 16h00. Leur ouverture permettra aux nombreux adeptes du patrimoine cultu-

Antoine notamment).

Afin de respecter les recommandations gouvernementales, les organisateurs de l'événement s'engagent à faire respecter les mesures d'hygiène et les distances sociales ainsi qu'à privilégier les visites en extérieur tout en ventilant suffisamment les pièces visitées des châteaux.

Une excellente nouvelle pour la Ville de Seraing, qui réjouit particulièrement son Bourgmestre, Francis Bekaert.



gging et méditation dans l'Arboretum.

Un programme assez large qui a su attirer de nombreux curieux. Le

étaient déjà sold-out).

Une nouvelle visite guidée des châteaux d'Orange, Antoine et de Courtejoie, a été

avec le Syndicat d'Initiative de Seraing.

Ces bâtiments historiques seront donc accessibles, sur base

rel et architectural de découvrir la beauté des lieux ainsi que l'avancement des travaux de rénovation de certains d'entre eux (château



Échevinat de la Prévention

Alain Onkelinx

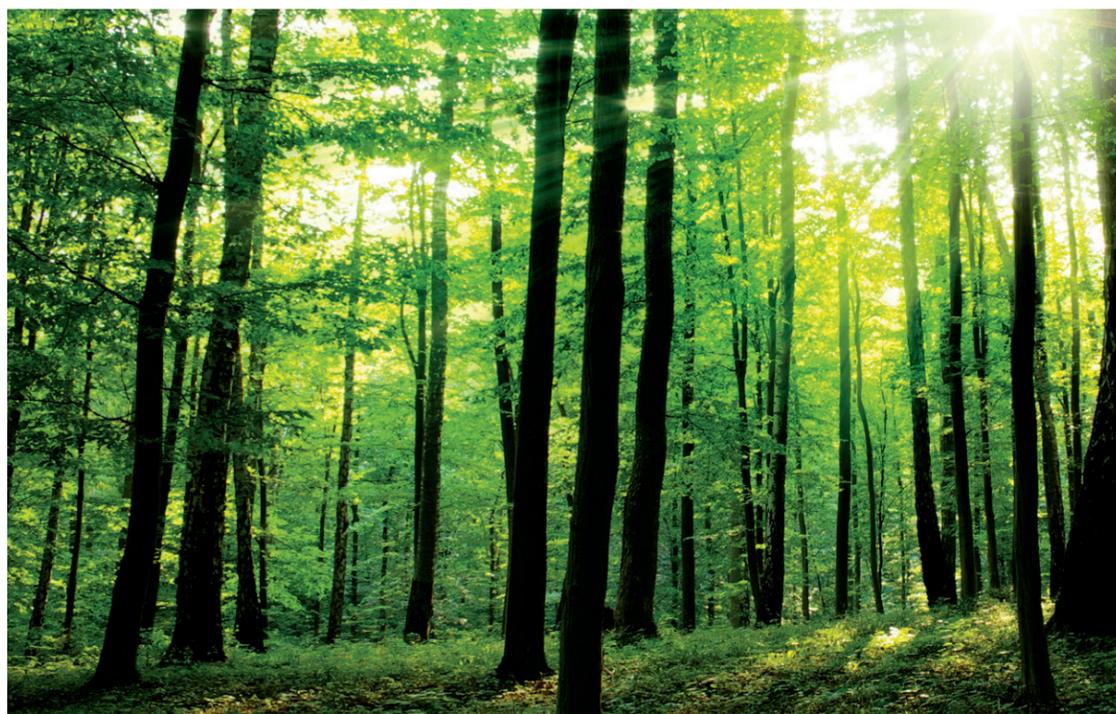
Logement, Prévention, Relations inter-culturelles, Jumelage, Tourisme, Nouvelles technologies

La mare aux joncs : un site agréable propice à la biodiversité

La mare aux joncs de Seraing est un lieu souvent pris d'assaut par la population qui profite de ses paysages mais également de son barbecue pour passer un agréable moment. Rappel sur quelques règles à respecter pour le bien de ce site.

L'été a officiellement commencé depuis quelques jours et même si les températures ne sont pas encore très élevées, le temps est depuis peu assez clément ! Avec le retour des beaux jours, la Ville de Seraing sait combien ses citoyens aiment profiter des joies du plein air et de la nature en se rendant dans des parcs ou sur certains terrains communaux.

Parmi eux, on retrouve sans conteste la mare aux joncs qui est, depuis des années, un lieu fortement apprécié de la population pour sa situation agréable et



apaisante (en plein cœur des bois de la Vecquée de Seraing) mais également pour la présence de nombreux animaux.

Ce site, géré par le Département de la Nature et des Forêts, est en effet un

véritable paradis de la biodiversité. La mare aux joncs accueille ainsi des grenouilles rouses, des grenouilles vertes, des crapauds communs, des tritons crêtés/alpestres/palmés ainsi que des salamandres. Des batraciens

qui sont entièrement protégés en région wallonne !

Ce lieu de promenade pour petits et grands est également un endroit idéal pour profiter entre amis ou en famille du barbecue communautaire qui y

est installé. Ce dernier est d'ailleurs à nouveau ouvert et accessible aux citoyens (il était momentanément fermé durant la période de confinement liée à la pandémie de coronavirus). Pour rappel, il est interdit d'utiliser tout barbecue en dehors des installations prévues. Tout feu en dehors du barbecue présent sur le site est passible d'une amende administrative.

La Ville de Seraing rappelle également aux usagers de la mare aux joncs de respecter les lieux, d'utiliser les poubelles prévues, de ramasser l'ensemble de leurs débris et de ne pas stationner leurs véhicules en dehors du chemin en tarmac.

Des règles qui sont importantes à respecter pour le bien de tous !

L'administration communale est en horaire d'été depuis le 29 juin

Nous vous informons que l'administration communale applique l'horaire d'été, depuis le 29 juin et jusqu'au 30 août inclus.

Les services communaux généraux sont ouverts sur rendez-vous du lundi au jeudi, de 7h00 à 15h00 et le vendredi, de 7h00 à 12h00.

Les services de la population sont, quant à eux, accessibles au public sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 8h00 à 11h30; à l'exception du

service des cartes d'identité-changement d'adresse qui est à nouveau disponible SANS prise de rendez-vous au préalable.

PS: AUCUNE permanence n'est organisée le samedi à la Cité administrative et dans les mairies de quartier du territoire.

Lutte contre les incivilités : Seraing lance son marché pour l'acquisition de caméras fixes temporaires

La Ville de Seraing vient de lancer un marché public pour l'acquisition de caméras fixes temporaires qui seront placées à divers endroits problématiques du territoire afin d'interpeller les auteurs des dépôts clandestins.

Confrontée à de nombreux actes inciviques en matière d'environnement et de propreté publique, à l'instar d'autres villes et communes de Belgique, la Ville de Seraing travaille quotidiennement sur la mise en place de nouveaux projets pour mettre un terme à cette problématique.

Les autorités politiques, sous l'impulsion du Bourgmestre, Francis Bekaert, et de l'Échevine de l'Environnement, Laura Crapanzano, n'ont d'ailleurs pas hésité à proposer des solutions concrètes pour venir à bout des incivilités quotidiennes dues aux comportements de certains citoyens.

Après avoir notamment installé 150 nouvelles poubelles sur le territoire, participé à une émission de RTL, annoncé le développement d'un Plan Local de Propreté en concertation avec les habitants du territoire, la Ville de Seraing rappelle qu'elle s'est également fixé pour mission d'acquiescer des caméras fixes temporaires.

Près de quatre mois après cette annonce, elle souligne que le marché public pour l'acquisition de ces objets vient d'être lancé. Pour rappel, ce matériel sera déplacé sur plusieurs des 172 endroits considérés comme «sensibles» aux dépôts clandestins afin de pouvoir interpeller leurs auteurs. En complément, un second marché sera prochainement lancé pour la location d'un deuxième type de caméras et ce, afin d'augmenter le nombre de zones surveillées du territoire. Deux actions concrètes dont le montant total s'élève à 110.000 euros.



Une collaboration renforcée avec la police locale

En parallèle à cet achat et à cette location de caméras, la Ville de Seraing a également renforcé sa collaboration avec la police locale de Seraing/Neupré. Celle-ci a notamment créé une section environnement «Green Team»

et adapté son règlement général. Dorénavant, une infraction comme le dépôt de déchets de manière non adaptée peut entraîner une sanction administrative d'un montant de 350 euros.

Diverses opérations sont également conduites par la police locale de Seraing/

Neupré afin de surveiller le comportement des citoyens inciviques, de les appréhender et de les réprimander.

La lutte contre les dépôts clandestins est un combat quotidien, qui demande de la patience et de nombreux moyens. Le collège communal met cependant tout en œuvre pour en venir à bout.



Échevinat des travaux, de l'environnement et des finances

Laura Crapanzano

Travaux, Environnement, Infrastructures, Finances, Marchés publics, Cultes, Archives